

## JOURNEE REGIONALE SESSAD EN OCTOBRE OU NOVEMBRE 2017

La commission se réunit pour définir le contenu d'une ou plusieurs journées régionales Sessad en novembre 2017. Le choix se porte sur l'organisation d'une seule journée, ce qui permettra aux équipes de n'être mobilisées que sur une courte durée, et de minimiser les coûts liés. L'attention des membres se focalisent autour des évolutions actuelles de la réglementation et du sens à donner à ces changements ainsi qu'aux nouvelles pratiques qu'ils sous-tendent. Les termes plateforme, dispositif, réseau et pôle de compétence sont connus de tous, mais leur définition et leur contenu rarement le même pour chacun. Les RBPP sont aussi connues approximativement, en tous cas pas complètement appropriées. La question des recours aux praticiens libéraux pose aussi la question du conventionnement et du flou légal qui entoure ces conventions.

Pour réaliser sa journée départementale, le collectif de Sessad du 06 élabore des échanges entre équipes autour d'un thème présenté ensuite lors des journées. Cependant, les équipes expriment aussi le besoin d'être étayées dans leurs réflexions par des intervenants un peu plus distants du terrain. Cet étayage aux équipes pourrait être la tâche de cette journée régionale.

La thématique « **De la logique de place au parcours sans rupture** » se place au centre des échanges. Elle rassemble les interrogations liées aux évolutions réglementaires de type « pôles de compétences (INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/2016/119) », aux organisations autour d'une plateforme (dont la définition reste à partager !), aux demandes de la CNSA et des ARS de sortir d'une logique de place pour passer à la file active afin de raréfier les ruptures de parcours.

Aborder ces thèmes permettrait aux personnels des Sessad d'approprier ces changements, et d'entendre des témoignages de services qui les ont mis en œuvre.

Il ressort des échanges un pré-programme de ce type, qui est une ébauche de ce que nous pourrions faire (*où je me suis permise de faire quelques propositions et remarques en italiques*) :

Matin :

---

**9.15 Quelles attentes de l'ARS face aux Sessad, dans le cadre des évolutions réglementaires ?** *Un cadre de l'ARS Paca pourrait venir présenter les évolutions en cours et les attentes de l'ARS quant aux évolutions souhaitables des pratiques en Sessad. Par exemple, sur la question : comment mettre en œuvre des parcours sans rupture ou des files actives dans un environnement légal pas toujours adapté ? ou plutôt, pour être dans une optique de formation des personnels, trouver la solution réglementaire aux nouvelles pratiques.*

**Echanges avec la salle : 10 mn**

**9.50- 30 mn MDPH : les raisons d'une orientation en Sessad pour une MDPH** *(sous forme de table ronde ?)*

*Trois MDPH (10 mn chacune d'exposé) pourraient venir exposer ce qui motive une orientation en Sessad et les attendus aujourd'hui, face aux évolutions réglementaires. Comment les MDPH souhaitent faire évoluer leurs orientations ?*

**Echanges avec la salle : 10 mn**

**10.30 - 20mn + 10 d'échanges : Quelles attentes de l'EN face aux Sessad ?** *enseignant référent ? IEN-ASH ?*

**11.00 - 20mn + 10 d'échanges : Quelles attentes des familles face aux Sessad ?** le point de vue d'une ou deux familles

**11.30 - 20mn + 10 d'échanges : Présentation des Sessad de la région, leurs spécificités et leurs pratiques.**

*Le Creai se charge de cette partie, et s'appuiera sur un fascicule qui sera réalisé début 2017, à partir des données déjà dans la base Creai, que chaque Sessad enrichira en complétant ces données à l'aide de 4 à 5 items décrivant les pratiques. Il est prévu que chacun réfléchisse à ces quelques items pour la prochaine réunion.*

Après-midi

---

**Avenir des SESSAD face aux évolutions : coordonnateur des partenaires ?**

**14.00 Plateforme de service et coordination : éclaircissement des concepts et modus operandi**

*(je me permets de citer comme intervenant JR Loubat -ou MA Bloch ou JPHardy-coauteurs de : Concevoir des plateformes de services chez Eres, article dans les ASH joint... mais si vous avez mieux, pas de souci !)*

**Echanges avec la salle**

**Exemples de pratiques alternatives présentées en 15 mn suivis chacun de 10 mn de questions :**

**14.45 : Exemple 1 : le dispositif Itep - souplesse des réponses**

**15.10 : Exemple 2 : la file active du Sessad Mayenne Geist 21**

**15.35 : Exemple 3 : exemple local d'un Sessad pratiquant la file active** (Les lavandes ont été évoqués mais jugés trop spécifiques TSLA. *Je me permets de remarquer qu'aux journées nationales Sessad, je n'ai pas vu mieux mais n'hésitez pas à me transférer des infos si vous avez qlq chose!*)

**Echanges avec la salle**

**16.10 : Jusqu'où aller dans la juxtaposition d'éléments de solution ?** attention, je me permets de rajouter que les deux cas ci-dessous évoqués en commission ne sont pas des Sessad il me semble...

**Exemple 5 :** présentation d'un cas critique dont la PEC multiple n'a pas tenu (IME Briançon ?)

**Exemple 6 :** présentation d'un cas critique aboutissant à la prise en charge par un seul établissement (EEAP/IEM)

**16.45 :** Terminer sur du constructif encourageant pour les équipes !

La commission prévoit de se réunir pour finaliser le programme le jeudi 12 Janvier (ou le mardi 10, date à confirmer par un doodle) de 9h30 à 12h30 à Aix en Provence ou Luynes, dans un des locaux de l'association ADIJ.